

Annexe aux comptes annuels combinés/consolidés

1. Principes d'établissement des comptes

Les comptes annuels combinés/consolidés 2021 ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ils reflètent fidèlement la fortune de SWICA ainsi que sa situation financière et ses résultats (True and Fair View). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Dès lors, les recommandations formulées doivent être respectées dans leur ensemble.

La norme Swiss GAAP RPC 41 régissant les clôtures individuelles des assureurs-maladie LAMal est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Le groupe SWICA l'applique parallèlement à la norme Swiss GAAP RPC 30 (consolidation), cela depuis l'exercice 2016. L'assujettissement aux Swiss GAAP RPC est un choix volontaire. Les comptes annuels sont établis en fonction d'une présomption de poursuite de l'activité de l'entreprise.

2. Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes annuels combinés/consolidés englobent la totalité des entreprises contrôlées directement ou indirectement par le groupe SWICA. Par contrôle, on entend la possibilité d'exercer une influence déterminante sur la marche d'une entreprise des points de vue financier et opérationnel. Ainsi en va-t-il normalement lorsque le groupe SWICA détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote au sein d'une société. Toutes les participations à partir de 20 % sont mentionnées ci-après.

Société	Participation	Méthode de consolidation	Cap.-act. en CHF
SWICA Holding SA, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	5 000 000
SWICA Assurance-maladie SA, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	200 000
SWICA Assurances SA, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	20 000 000
SWICA Management SA, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	100 000
PRIMA Krankenversicherung AG, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	100 000
PROVITA Gesundheitsversicherung AG, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	100 000
esurance AG, Zurich	57,2 %	Intégralement consolidée	100 000
curafox AG, Roggwil (BE)	51,0 %	Intégralement consolidée	100 000

Les comptes consolidés consistent en une combinaison des deux sociétés mères SWICA Holding SA et SWICA Assurance-maladie SA.

Méthode de consolidation

Les actifs et passifs ainsi que les charges et produits des sociétés consolidées sont intégralement pris en compte. La consolidation du capital a lieu conformément à la méthode de l'acquisition.

Les actifs et fonds étrangers de sociétés rachetées font l'objet d'une nouvelle évaluation à la date de l'acquisition. Elle est effectuée conformément aux principes du groupe SWICA. L'écart entre coût d'acquisition de la participation (goodwill) et fonds propres résultant de cette opération est imputé aux réserves du capital propre du groupe.

S'agissant des participations incluant de 20 à 50 % des droits de vote, le résultat et les fonds propres sont calculés au prorata et portés au bilan selon la méthode de mise en équivalence. Ils figurent dans les placements de capitaux. La part proportionnelle au résultat ainsi que la part proportionnelle au capital propre sont reprises en tant que valeur comptable des participations (non consolidées). Les participations inférieures à 20 % des droits de vote sont inscrites au bilan à la valeur de leur acquisition en tant que capitaux placés.

Date de la consolidation

La date de clôture des exercices financiers de toutes les sociétés entrant dans les comptes annuels combinés/consolidés est fixée au 31 décembre 2021.

Modification du périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice, une participation de plus de 51 % de curafox AG de Roggwil (BE) a été acquise. C'est pourquoi elle figure désormais dans le périmètre de consolidation.

Relations internes au groupe

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés du groupe sont éliminées dans le bilan et le compte de résultat.

3. Principes d'évaluation

L'évaluation des actifs et des passifs a lieu sur la base des critères uniformes mentionnés ci-après. Le principe fondamental de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs est appliqué.

Monnaies étrangères

Dans l'activité opérationnelle et dans les placements en capital sont gérés des comptes en monnaie étrangère, qui sont ensuite convertis en fin d'année au cours en vigueur.

Placements de capitaux

BIENS-FONDS ET BÂTIMENTS

Ce poste englobe aussi bien des immeubles de rapport que des bâtiments utilisés par SWICA. Leur valorisation est effectuée chaque année conformément à la méthode du «discounted cash flow» (DCF). Le taux d'actualisation varie en fonction de l'emplacement et de l'affectation des différents immeubles.

Les nouvelles acquisitions de SWICA ou les projets immobiliers qu'elle entreprend elle-même sont portés au bilan à leur prix d'achat ou de réalisation. La valorisation selon la méthode DCF intervient après leur occupation ou location intégrale, soit, normalement, environ un an après la première location.

PLACEMENTS DE CAPITAUX À REVENU FIXE

L'évaluation a lieu à la valeur du marché sauf s'il s'agit de placements de capitaux à revenu fixe libellés en CHF avec échéance finale, lesquels sont estimés selon l'«amortized cost method» (ACM).

Dans le cas des placements évalués conformément à l'ACM, tous les titres sont soumis régulièrement à des tests individuels de dépréciation. Le but est de contrôler les écarts en pour cent et en chiffres absolus par rapport à la valeur du marché. Lors de fluctuations importantes, les titres concernés sont évalués sur la base de la valeur de marché.

ACTIONS ET PLACEMENTS ANALOGUES

L'évaluation est effectuée à la valeur actuelle. À défaut de valeur de marché, les titres figurent au bilan à la valeur d'acquisition après déduction d'éventuelles pertes de valeur.

PLACEMENTS COLLECTIFS (FONDS)

Ce poste rassemble principalement les catégories de fonds suivants: actions suisses, actions étrangères, obligations en francs suisses, obligations, monnaies étrangères et immeubles. Leur évaluation a lieu à la valeur du marché.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les produits dérivés servent à couvrir les fluctuations de cours. Ils sont évalués à la valeur de marché. Les fluctuations positives et négatives de cette dernière sont comptabilisées, de même que la valeur nette de marché de tous les produits dérivés.

PARTICIPATIONS

Ce poste regroupe des participations avec un taux de participation inférieur à 20 %, portées au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

EMPRUNTS ET HYPOTHÈQUES

Les emprunts et hypothèques sont portés au bilan à la valeur nominale après déduction d'éventuelles corrections de valeur.

Immobilisations incorporelles

Les investissements dans des immobilisations incorporelles sont portés à l'actif à la valeur d'acquisition. Ils sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation, laquelle est de trois ans.

Immobilisations corporelles

Les investissements dans les immobilisations corporelles sont portés à l'actif à la valeur d'acquisition. Ils sont amortis de manière linéaire sur leurs durées respectives d'utilisation, lesquelles sont fixées comme suit:

Biens meubles et équipements	8 ans
Matériel informatique	3 ans
Véhicules	3 ans
Aménagements locatifs	10 ans

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. S'agissant des créances contre des preneurs d'assurance, elles donnent lieu aux corrections de valeur jugées économiquement nécessaires au regard de l'expérience.

Stocks de marchandises

SWICA Management SA propose depuis le 22 janvier 2021 le dispositif de télé-médecine TytoHome. Cette marchandise destinée à la vente est inscrite au bilan comme stock de marchandises et vendue en l'état. Le prix d'achat en CHF des appareils est inscrit au bilan.

Provisions techniques pour propre compte

Le poste des provisions techniques pour propre compte inclut celles constituées pour les reports de primes, les sinistres et pres-

tations, les coûts de traitement des sinistres, le vieillissement, les capitaux de couverture des rentes et les participations aux excédents. S'y ajoutent encore les autres provisions techniques et les provisions techniques pour fluctuations et de sécurité.

Reports de primes

Les reports de primes ne concernent que les produits de niche que sont l'assurance voyage et l'assurance par convention. Pour tous les autres produits d'assurance, les périodes d'assurance correspondent à l'année civile.

Provisions pour les sinistres et prestations

Les provisions pour les prestations d'assurance se rapportent à des sinistres déjà survenus, mais qui n'ont pas encore été déclarés ou remboursés. Le calcul des prestations prévisibles est établi selon des méthodes reconnues par l'autorité de surveillance (méthode chain ladder par exemple).

Provisions pour coûts de traitement des sinistres

Les provisions pour coûts de traitement des sinistres couvrent les frais administratifs relatifs à l'établissement de prestations d'assurance non encore fixées à la date de clôture du bilan.

Provisions de vieillissement

Les provisions de vieillissement font l'objet d'un examen annuel du risque au sens de la meilleure estimation possible (best estimate) qui résulte de la structure des âges. Les calculs déterminent d'éventuels découverts à long terme. La constitution et la dissolution de ces provisions de vieillissement ont lieu automatiquement lors de chaque nouvelle estimation.

lissement ont lieu automatiquement lors de chaque nouvelle estimation.

Provisions pour capitaux de couverture des rentes

Les capitaux de couverture des rentes sont calculés selon les normes comptables énoncées à l'art. 108 OLAA. La rente sans allocation de renchérissement sert de base de calcul.

Provisions pour participations aux excédents

Ces provisions correspondent aux participations à des excédents à rembourser pour une période de calcul donnée.

Autres provisions techniques

Sous ce poste sont rassemblées les provisions destinées à garantir le financement d'allocations de renchérissement à long terme. Il comprend également les provisions devant couvrir les risques générés par les garanties accordées en matière de changement de catégorie d'assurance. Ces engagements permettent de passer d'une assurance en division commune à une assurance en demi-privé ou en privé sans examen de santé.

Provisions techniques pour fluctuations et de sécurité

Ces provisions couvrent les fluctuations survenant dans le déroulement des sinistres ainsi que d'autres risques liés aux activités d'assurance en général. Elles peuvent être relevées jusqu'à concurrence de montants arrêtés dans les plans d'exploitation. Leur dissolution doit intervenir dès qu'elles excèdent les valeurs maximales définies.

Provisions non techniques PROVISIONS POUR IMPÔTS

Les impôts courants sont calculés en fonction des taux d'imposition en vigueur dans les cantons concernés. Des provisions destinées à assurer leur couverture sont constituées à cet effet dans le cadre de l'établissement de la charge d'impôt et sont portées au bilan dans les comptes de régularisation passifs.

Les impôts différés sur le bénéfice se basent sur une approche orientée bilan. Ils sont calculés en fonction du taux d'impôt déterminant de 20,16%. Tel n'est pas le cas des impôts différés sur les immeubles dont l'établissement prend en compte l'impôt sur les gains immobiliers.

PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX

Cette provision est destinée à couvrir les fluctuations à la baisse des placements de capitaux. Le calcul de la «Value at Risk» sert de repère pour la fixation de la provision.

Les paramètres susceptibles d'exercer une influence sur cette valeur font l'objet d'un réexamen au moins une fois l'an. La constitution et la dissolution de cette provision ont lieu dans le cadre du calcul du résultat des placements de capitaux.

DETTES

Les dettes sont portées au bilan à la valeur nominale. Elles sont constituées essentiellement de primes facturées à l'avance ainsi que d'engagements à l'égard de preneurs d'assurance et de fournisseurs de prestations.

Commentaires relatifs au bilan

4. Placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Situation au 01.01.2020	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2020
Biens-fonds et bâtiments	583 131	28 948	0	28 019	640 098
Placements de capitaux à revenu fixe ACM	1 522 760	380 726	-189 432	-7 769	1 706 284
Placements de capitaux à revenu fixe	266 631	379 493	-355 469	476	291 131
Actions et placements analogues	145 526	39 502	-31 360	-3 640	150 028
Placements collectifs	1 176 249	384 361	-402 585	37 903	1 195 928
Instruments financiers dérivés	3 399	102	-137	-2 874	490
Participations	7 826	555	-4 493	-470	3 419
Emprunts et hypothèques	10 301	0	-8 332	0	1 969
Réserve de cotisations de l'employeur	7 724	0	-664	0	7 060
Total	3 723 547	1 213 687	-992 472	51 646	3 996 407

Montants en milliers de francs	Situation au 31.12.2020	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2021
Biens-fonds et bâtiments	640 098	55 552	0	33 474	729 124
Placements de capitaux à revenu fixe ACM	1 706 284	430 481	-203 599	-4 846	1 928 320
Placements de capitaux à revenu fixe	291 131	196 258	-236 616	-1 724	249 049
Actions et placements analogues	150 028	33 218	-29 150	20 314	174 410
Placements collectifs	1 195 928	236 020	-293 124	47 364	1 186 188
Instruments financiers dérivés	490	-157	193	3 139	3 665
Participations	3 419	0	-609	0	2 810
Emprunts et hypothèques	1 969	2	0	0	1 971
Réserve de cotisations de l'employeur	7 060	0	-448	0	6 612
Total	3 996 407	951 373	-763 353	97 721	4 282 148

Placements de capitaux à revenu fixe ACM

La valeur de marché des placements de capitaux à revenu fixe évalués selon l'«amortized cost method» (ACM) s'élève à KCHF 1 927 97 au 31 décembre 2021 (année précédente: KCHF 1 747 679).

Participations

Cette position inclut les participations non consolidées qui sont inscrites au bilan au prix d'achat. Durant l'exercice, aucune participation n'est détenue selon la méthode de mise en équivalence.

Performance

La performance des placements de capitaux du groupe SWICA a atteint 3,8 % durant l'exercice sous revue (année précédente: 4,2 %).

Produits dérivés

Montants en milliers de francs	But	Valeur nette de marché 31.12.2020	Valeur de marché actifs 31.12.2020	Valeur de marché passifs 31.12.2020	Valeur nette de marché 31.12.2021	Valeur de marché actifs 31.12.2021	Valeur de marché passifs 31.12.2021
Opérations à terme	Couverture de change	490	1 755	-1 265	3 665	297 088	-293 424

5. Immobilisations incorporelles

Montants en milliers de francs	Logiciels
Valeurs comptables nettes au 01.01.2020	807
VALEURS D'ACQUISITION	
Situation au 01.01.2020	8 332
Entrées	1 119
Sorties	0
Situation au 31.12.2020	9 452
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES	
Situation au 01.01.2020	-7 525
Amortissements planifiés	-1 483
Sorties	0
Situation au 31.12.2020	-9 008
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	444
VALEURS D'ACQUISITION	
Situation au 31.12.2020	9 452
Entrées	1 364
Sorties	0
Situation au 31.12.2021	10 816
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES	
Situation au 31.12.2020	-9 008
Amortissements planifiés	-1 355
Sorties	0
Situation au 31.12.2021	-10 362
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	453

6. Immobilisations corporelles

Montants en milliers de francs	Biens meubles et équipements	Aménagements locatifs	Matériel informatique	Véhicules	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2020	7 466	15 735	2 112	434	25 746
VALEURS D'ACQUISITION					
Situation au 01.01.2020	18 019	19 591	14 352	1 702	53 664
Entrées	1 182	6 082	1 248	253	8 765
Sorties	0	0	0	-113	-113
Situation au 31.12.2020	19 201	25 673	15 600	1 842	62 316
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES					
Situation au 01.01.2020	-10 553	-3 856	-12 240	-1 268	-27 917
Amortissements planifiés	-1 453	-2 358	-1 560	-261	-5 632
Sorties	0	0	0	38	38
Situation au 31.12.2020	-12 006	-6 214	-13 800	-1 491	-33 511
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	7 195	19 458	1 800	351	28 805
VALEURS D'ACQUISITION					
Situation au 31.12.2020	19 201	25 673	15 600	1 842	62 316
Entrées	563	5 075	645	183	6 467
Sorties	0	0	0	-128	-128
Situation au 31.12.2021	19 764	30 748	16 246	1 897	68 654
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES					
Situation au 31.12.2020	-12 006	-6 214	-13 800	-1 491	-33 511
Amortissements planifiés	-1 480	-2 731	-1 054	-215	-5 481
Sorties	0	0	0	56	56
Situation au 31.12.2021	-13 486	-8 946	-14 854	-1 650	-38 936
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	6 278	21 802	1 392	247	29 718

Les aménagements à la demande du locataire comprennent notamment des travaux de transformation et d'agrandissement exécutés dans des bâtiments des sites de Bâle, Winterthour, Thoune et Zoug.

7. Comptes de régularisation actifs

Montants en milliers de francs	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Primes	103 878	95 326	8 551
Intérêts courus	8 415	8 671	-256
Autres comptes de régularisation actifs	1 444	2 623	-1 179
Total comptes de régularisation actifs	113 736	106 620	7 116

8. Créances

Montants en milliers de francs	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Créances contre preneurs d'assurance	218 362	208 639	9 723
Organisations d'assurance	11 538	8 112	3 426
Organisations et personnes proches	15	15	0
Autres créances	52 962	42 999	9 963
Total créances	282 877	259 765	23 112

Durant l'exercice sous revue, des créances pour un total de KCHF 5 023 ont été amorties (année précédente: KCHF 16 139).

Durant l'exercice sous revue, des coûts de tests COVID-19 à hauteur de KCHF 112 022 (année précédente: KCHF 20 972) ont été pris en charge par la Confédération et à hauteur de KCHF 664 (année précédente: KCHF 0) par l'office de la santé du Liechtenstein. Ces coûts sont comptabilisés sans incidence sur les résultats. Dans les autres créances sont inclus KCHF 28 860 (année précédente: KCHF 16 285) à l'encontre de la Confédération et KCHF 304 (année précédente: KCHF 0) à l'encontre de l'office de la santé du Liechtenstein pour des coûts de tests COVID-19.

9. Provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	Reports de primes	Provisions pour sinistres et prestations*	Provisions pour le traitement des sinistres	Provisions de vieillissement	Capitaux de couverture des rentes*	Participations aux excédents	Autres provisions techniques	Provisions techniques de fluctuations et de sécurité	Total
Situation au 01.01.2020	59	951 417	18 714	380 840	156 250	87 677	69 169	507 550	2 171 675
Constitutions	44	161 533	3 476	52 437	19 031	14 012	13 627	143 469	407 630
Dissolutions	-59	-161 870	-3 397	-638	-11 856	-22 338	-9 130	-42 457	-251 745
Total variation	-15	-337	79	51 799	7 175	-8 326	4 497	101 012	155 885
Situation au 31.12.2020	44	951 080	18 793	432 640	163 425	79 350	73 666	608 562	2 327 560
Constitutions	25	158 892	9 414	485	20 438	35 860	7 526	72 607	305 248
Dissolutions	-44	-167 170	-4 937	-25 511	-4 791	-4 050	-4 099	-10 805	-221 407
Total variation	-19	-8 278	4 477	-25 025	15 647	31 810	3 427	61 802	83 841
Situation au 31.12.2021	25	942 802	23 270	407 614	179 073	111 161	77 092	670 364	2 411 400

* La part de réassurance s'élève à KCHF 78 au 31 décembre 2021 (année précédente: KCHF 2 314).

10. Provisions non techniques

Montants en milliers de francs	Provisions pour litiges	Autres provisions	Total
Situation au 01.01.2020	0	0	0
Constitutions	359	0	359
Dissolutions	0	0	0
Total variation	359	0	359
Situation au 31.12.2020	359	0	359
Constitutions	0	0	0
Dissolutions	-359	0	-359
Total variation	-359	0	-359
Situation au 31.12.2021	0	0	0

11. Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Total
Situation au 01.01.2020	546 659
Constitutions	31 846
Dissolutions	-2 174
Total variation	29 672
Situation au 31.12.2020	576 331
Constitutions	95 579
Dissolutions	0
Total variation	95 579
Situation au 31.12.2021	671 910

12. Comptes de régularisation passifs

Montants en milliers de francs	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Courtages	32 006	32 006	0
Compensation des risques	123 849	120 414	3 436
Provisions à court terme pour impôts	27 201	32 119	-4 919
Autres passifs transitoires	35 406	19 960	15 446
Total comptes de régularisation passifs	218 462	204 500	13 962

13. Dettes

Montants en milliers de francs	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Dettes sur prestations d'assurance	195 038	130 533	64 506
Preneurs d'assurance	298 242	264 933	33 309
Agents et intermédiaires	-3 850	-2 455	-1 395
Autres dettes	15 854	21 782	-5 928
Total dettes	505 285	414 793	90 492

Les dettes envers les preneurs d'assurance sont des primes facturées à l'avance pour l'année suivante.

Les dettes envers des agents et intermédiaires se traduisent par un montant négatif en raison de paiements d'acomptes effectués à des sociétés de courtage pour l'année suivante.

Explications relatives au compte de résultat

Les principales sources de recettes du groupe d'assurance-maladie et accidents SWICA sont composées des primes d'assurance après déduction des diminutions de recettes. Les primes sont comptabilisées pour les exercices auxquels elles se réfèrent.

14. Primes acquises pour propre compte

Montants en milliers de francs	2021	2020
Primes des assurés	5 115 512	4 966 997
Parts des primes des réassureurs	-2 402	-2 177
Contributions des pouvoirs publics	2 078	1 981
Reports de primes	19	15
Total primes acquises pour propre compte	5 115 207	4 966 815

15. Charges de sinistres et de prestations pour propre compte

Montants en milliers de francs	2021	2020
Prestations payées brutes	-4 822 729	-4 572 605
Participation aux coûts des assurés	534 560	501 815
Variation des provisions techniques	-83 860	-155 899
Parts des réassureurs	10 596	10 237
Total charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-4 361 434	-4 216 452

15.1 Variation des provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	2021 Montant pour propre compte	2021 Parts des réassureurs	2021 Montant brut	2020 Montant pour propre compte	2020 Parts des réassureurs	2020 Montant brut
Provisions pour sinistres et prestations	10 514	-2 236	8 278	-471	808	337
Provisions pour les coûts de traitement des sinistres	-4 477	0	-4 477	-79	0	-79
Provisions de vieillissement	25 025	0	25 025	-51 799	0	-51 799
Capitaux de couverture des rentes	-15 647	0	-15 647	-2 025	-5 150	-7 175
Participation aux excédents	-31 810	0	-31 810	8 326	0	8 326
Autres provisions techniques	-3 427	0	-3 427	-4 497	0	-4 497
Variation des provisions techniques de fluctuations et de sécurité	-61 802	0	-61 802	-101 012	0	-101 012
Total variation des provisions techniques pour propre compte	-81 624	-2 236	-83 860	-151 557	-4 342	-155 899

16. Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en milliers de francs	2021	2020
Charges de personnel	-220 842	-203 677
Frais de locaux	-18 451	-18 075
Charges informatiques	-89 643	-72 427
Marketing et publicité	-16 113	-12 951
Autres charges administratives	-33 058	-33 118
Dédommagements reçus pour frais administratifs	21 514	17 101
Frais administratifs directs	-99 977	-118 548
Amortissements	-6 836	-7 119
Total charges d'exploitation pour propre compte	-463 407	-448 814

Les frais administratifs directs comprennent des commissions, des dédommagements payés pour frais administratifs et des courtages. Les courtages se montent pour l'année sous revue à KCHF -71 047 (année précédente: KCHF -70 067).

17. Autre résultat d'exploitation

L'autre résultat d'exploitation comprend la décomptabilisation d'affaires d'assurance d'un montant de KCHF 915 (année précédente: KCHF 7 331), des charges résultant des liquidités à hauteur de KCHF -2 759 (année précédente: KCHF -1 875) et des dépenses et recettes résultant de la vente des dispositifs TytoHome.

18. Résultat des placements de capitaux

Montants en milliers de francs	2021 Bénéfices et pertes réalisés	2021 Bénéfices et pertes non réalisés	2021 Total	2020 Bénéfices et pertes réalisés	2020 Bénéfices et pertes non réalisés	2020 Total
PRODUITS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX						
Biens-fonds et bâtiments	25 147	43 975	69 123	23 544	33 620	57 164
Placements de capitaux à revenu fixe	26 899	9 217	36 116	34 949	8 653	43 602
Actions et placements analogues*	13 705	22 716	36 420	19 172	6 141	25 313
Placements collectifs (fonds)	73 988	75 998	149 986	99 926	102 171	202 096
Instruments financiers dérivés	10 563	5 812	16 375	25 767	2 083	27 850
Emprunts et hypothèques	30	0	30	31	0	31
Total produits des placements de capitaux	150 331	157 718	308 050	203 388	152 668	356 056
CHARGES DES PLACEMENTS DE CAPITAUX						
Biens-fonds et bâtiments	-3 084	-10 501	-13 586	-3 155	-5 601	-8 756
Placements de capitaux à revenu fixe	-11 534	-15 787	-27 321	-15 835	-15 946	-31 781
Actions et placements analogues	-1 118	-2 402	-3 520	-1 896	-10 252	-12 148
Placements collectifs (fonds)	-2 908	-28 634	-31 542	-62 270	-64 267	-126 537
Instruments financiers dérivés	-21 443	-2 673	-24 116	-10 867	-4 956	-15 823
Emprunts et hypothèques	-21	0	-21	-21	0	-21
Réserve de cotisations de l'employeur	0	0	0	0	0	0
Frais d'administration de la fortune	-6 493	0	-6 493	-5 753	0	-5 753
Total charges des placements de capitaux	-46 602	-59 997	-106 599	-99 798	-101 022	-200 819
Variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	0	-95 579	-95 579	0	-29 672	-29 672
Total résultat des placements de capitaux	103 730	2 142	105 872	103 591	21 974	125 565

* Dans cette position, sous les gains et les pertes réalisés, le produit de la vente de la participation en équivalence s'élève pour l'année sous revue à plus de CHF 6 610.

19. Résultat extraordinaire

Dans l'année sous revue, le résultat extraordinaire inclut notamment une attribution à la caisse de pensions de KCHF 6 000.

20. Impôts sur le bénéfice

Ce poste regroupe les impôts sur le bénéfice pour l'année 2021, les charges de provision pour risques liés aux placements de capitaux non déductibles fiscalement ainsi que les impôts différés sur le bénéfice.

Dettes envers des institutions de prévoyance

La réserve de cotisations de l'employeur au sein de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA a été constituée pour l'adaptation nécessaire des bases techniques. La dissolution annuelle est effectuée par le biais des charges de personnel.

Réserve de cotisations de l'employeur sans renonciation à son utilisation

Montants en milliers de francs	Total
Situation au 01.01.2021	7 060
Apports	0
Dissolutions	-448
Rémunération	0
Situation au 31.12.2021	6 612
Résultat de la RCE dans les charges de personnel	-448

SWICA Assurance-maladie SA renonce à une rémunération.

Charges de prévoyance dans les charges de personnel: KCHF 18 869.

La Fondation de prévoyance du personnel SWICA présente un degré de couverture de 119,0% et ne dispose pas de fonds libres (ni excédent de couverture ni découvert).

Autres indications

Engagements de leasing hors bilan

Engagements de leasing avec échéance jusqu'à cinq ans: engagements de leasing purs, à hauteur de KCHF 3 200 (année précédente: KCHF 3 200) et engagements de leasing pour des intérêts et coûts dus dans le contexte de baux à loyer, à hauteur de KCHF 13 880 (année précédente: KCHF 6 269).

Engagements de leasing avec échéance au-delà de cinq ans: engagements de leasing pour des intérêts et coûts dus dans le contexte de baux à loyer, à hauteur de KCHF 61 500 (année précédente: KCHF 79 930).

Déclaration de garantie, acte de nantissement général, régression de rang au profit de tiers

La Fondation de prévoyance du personnel SWICA est au bénéfice d'une garantie de financement accordée par SWICA Assurance-maladie SA. Elle est activée en cas de sous-couverture de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA, cela dans le but de restaurer un degré de couverture de 100% par prélèvement dans la réserve de cotisations de l'employeur. À noter que cette garantie est limitée au maximum à 10% des engagements de prévoyance. Dès que le degré de couverture excède à nouveau la cible de 100%, la réserve de cotisations de l'employeur sert à compenser les cotisations courantes dues. Au cours de l'exercice, le degré de couverture de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA s'est élevé à 119,0%.

Honoraires de l'organe de révision

Prestations de révision (honoraires convenus): KCHF 496 (année précédente: KCHF 442) Autres prestations: KCHF 363 (année précédente: KCHF 83).

Dettes éventuelles

Il n'existe ni dettes ni engagements éventuels.

Responsabilité solidaire pour les dettes relatives à la TVA

Les sociétés du groupe SWICA, de l'association SWICA Organisation de santé et de la Fondation pour une offre d'assurance élargie font partie d'un groupe TVA et sont solidairement responsables de leurs dettes à l'égard de l'Administration fédérale des contributions.

Événements survenus après la clôture du bilan

Aucun événement qui serait survenu entre la date de clôture du bilan et celle de l'approbation des comptes annuels combinés/consolidés, soit le 31 mars 2022, n'est à mentionner.